

Havres et rivières, N.-E. \$16,300

M. McLENNAN (Inverness) : Il y a un crédit pour la Nouvelle-Ecosse que j'aurais aimé voir ici, et que je n'y vois pas. Je croyais avoir convaincu l'honorable ministre des Travaux publics de l'importance d'un certain ouvrage public situé dans le comté d'Inverness, c'est-à-dire, d'un quai au port appelé Whycocomagh. Je regrette vraiment paraître n'avoir pas réussi à convaincre l'honorable ministre de l'importance de cet ouvrage. Je lui demanderai si c'est son intention, dans un avenir rapproché, de voter à ce que cet ouvrage public très important et nécessaire soit protégé.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Mon honorable ami a insisté fortement auprès de moi sur la grande importance de l'ouvrage qu'il mentionne. Je regrette beaucoup, réellement, que le gouvernement n'ait pas été en état d'affecter à cet ouvrage un certain montant que nous accorderons certainement dans un avenir rapproché.

M. McLENNAN (Inverness) : Dois-je comprendre que le ministre dit qu'on affectera un crédit pour cet ouvrage à la prochaine session du parlement ?

Le MINISTRE DES FINANCES : Je crois que je dois prendre une part du blâme résultant de l'omission de cet item. Je puis attester que mon honorable ami a insisté fortement sur cet item, dans l'intérêt de la population de Whycocomagh, et je voulais moi-même que son désir fût exaucé. Mais, grâce à un malentendu, cet item n'a pas été inclus dans la liste, chose que certainement je regrette. C'est une erreur qui devrait être corrigée à la prochaine session, et je m'attends pleinement à ce que l'honorable ministre des Travaux publics porte cet item aux estimations de la prochaine session, et je m'efforcerais dans la mesure de mon pouvoir, de le persuader d'en agir ainsi.

Havres et rivières, N.-B. \$2,500

M. McALISTER : Je regrette qu'il n'y ait pas de crédit, dans ces estimations supplémentaires, au sujet du quai de Campbellton. Comme je l'ai dit l'autre jour, je constate que des crédits ont été accordés à d'autres endroits de moindre importance, tandis que cet endroit-ci de plus grande importance a été complètement oublié, bien qu'il soit instantanément nécessaire qu'il y ait là un quai. Le quai public n'est d'aucune utilité réelle à la ville, vu qu'il communique avec la ville uniquement par une propriété privée, que le propriétaire peut fermer en tout temps à la population. En outre, ceux qui veulent se servir de ce quai public pour chargements, devront payer un droit de passage au propriétaire du quai privé par lequel il leur faut passer. Cet inconvénient, non seulement ajoute aux frais, mais cause encore des embarras aux expéditeurs, et j'avais espéré que le ministre des Travaux publics pourvoierait à cet ouvrage dans les estimations supplémentaires.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : (Tarte) : Je n'ai pas eu le temps d'examiner ce sujet qu'on m'a signalé, en me demandant seulement un crédit général de \$10,000, et en indiquant que les réparations immédiates qui seraient requises pourraient être faites à même ce crédit.

M. TARTE.

M. McALISTER : Les réparations ne seraient d'aucune utilité jusqu'à ce que le quai fût devenu la propriété du gouvernement.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ne suis pas prêt à acheter le quai, et comme il est dans sa condition actuelle depuis très longtemps, je crois qu'il peut y rester d'ici à quelque temps.

M. McALISTER : Un crédit de \$8,000 a été recommandé par l'ex-ministre des Travaux publics pour acheter cette propriété et la mettre en état de réparation.

Ile du Prince-Edouard—Belfast—Dragueur—Réparations à la jetée. \$500

M. MARTIN : C'est une petite somme. Où se trouve cette jetée ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES (M. Davies) : C'est près du quai Halliday, ou le vapeur fait escale.

M. MARTIN : Je suis réellement peiné de ce que le ministre des Travaux publics n'ait pas jugé à propos d'autoriser les dépenses que j'ai suggérées l'autre jour, à propos des améliorations de Bell-River et autres travaux. Il est très nécessaire que ces travaux soient faits sans délai. Je vois que l'honorable ministre a très bien récompensé la province de la Nouvelle-Ecosse en lui donnant, dans les deuxièmes ou autres estimations supplémentaires, un crédit de \$16,000 tandis que la province que j'ai l'honneur de représenter n'a eu que l'offre de la somme minime de \$1,000. L'honorable ministre a dit prendre l'avis de son collègue, le ministre de la Marine et des Pêcheries, lequel nous a dit l'autre soir qu'il ne conseillerait pas au ministre des Travaux publics de dépenser l'argent sans compter dans l'Ile du Prince-Edouard, et je suppose que ses conseils sont mis en pratique. J'espère que le ministre des Travaux publics, s'il a décidé de ne pas faire cette année la dépense que j'ai recommandée, permettra de faire quelque chose à la prochaine session. Autrement, on ne pourrait arriver qu'à une seule conclusion, et ce serait celle-ci : que le gouvernement était dès le principe, disposé à faire des passe-droits au détriment de certaines parties de la province que j'habite.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Bell-River n'est pas notre propriété, et je ne suis pas disposé à dépenser de l'argent sur des propriétés qui ne nous appartiennent pas.

M. MARTIN : Je ne vois pas alors pourquoi les ingénieurs du gouvernement ont été envoyés pour faire des études. Je crois que le gouvernement est tout aussi autorisé à dépenser de l'argent pour ces jetées que pour les expositions provinciales dans diverses parties de la Confédération. Je puis mentionner le fait qu'on a dépensé de l'argent dans diverses parties du Canada sur des améliorations dont le gouvernement fédéral n'avait jamais pris possession. Ce n'est pas la première fois que je sou mets cette question à la Chambre.

Je crois que le ministre de la Marine, ou si ce n'est pas le ministre actuel, c'est son prédécesseur, a appelé l'attention du gouvernement actuel sur cette amélioration très importante. Je sais qu'il y a quelques années, on a insisté pour appeler l'atten-